

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de Cap d'Ail

Le 21 janvier 2025

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 janvier à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de M. Xavier BECK, Maire.

Etaient présents : M. CASTEL, Mme ZAMBERNARDI, M. DALMASSO, Mme ROLAND, M. TRAPHAGEN, Mme SPAGLI, Adjoint, MM. DESCAMPS, MALLEA, Mme BRUALLA, M. MONTESANO, Mme BAJON, M. ANGIOLINI, Mmes VEGAS, PICCINI, M. ANGIBAUD, Mme GUASCO, MM. SIMON, RAMOS, QUARANTA, Mme BOUDABOUS, Conseillers municipaux.

Etaient excusés ou absents : M. FRASNETTI pouvoir à M. BECK, Mme HERVOUET pouvoir à M. DALMASSO, MM. POMMERET, ROSELLINI, Mme FRANCH, M. GUGLIELMI, absents.

Nombre de conseillers : en exercice : 27, présents : 21, votants : 23.

Monsieur QUARANTA a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Tableau des Déclarations d'Intention d'Aliéner présentées lors des Commissions d'Urbanisme de l'année 2024.

Approbation du procès-verbal du 15 novembre 2024.

Administration générale

- 1 - Programme Local de l'Habitat 2024 – 2029 : avis de la Commune sur l'arrêt du projet
- 2 - Rapport annuel du délégataire Association Tennis Club de Cap d'Ail pour l'exploitation du tennis municipal de l'arrière-plage Marquet – exercice 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024
- 3 - Modification du règlement de fonctionnement de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) Les Lucioles

Personnel

- 4 - Mise en place de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement pour la filière police municipale - Rectification d'une erreur matérielle dans la délibération n°55/24 du 15 novembre 2024

Questions diverses

- 1 - **PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2024 – 2029 : AVIS DE LA COMMUNE SUR L'ARRET DU PROJET**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- 2 - **RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE ASSOCIATION TENNIS CLUB DE CAP D'AIL POUR L'EXPLOITATION DU TENNIS MUNICIPAL DE L'ARRIERE-PLAGE MARQUET – EXERCICE 1^{ER} OCTOBRE 2023 AU 30 SEPTEMBRE 2024**

Le conseil prend acte de la présentation de ce rapport.

- 3 - **MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) LES LUCIOLES**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- 4 - **MISE EN PLACE DE L'INDEMNITÉ SPÉCIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT POUR LA FILIÈRE POLICE MUNICIPALE - RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATÉRIELLE DANS LA DÉLIBÉRATION N°55/24 DU 15 NOVEMBRE 2024**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES : NEANT

La séance est levée à 18 h 52.